

DRUMS Bureau Migration et Intégration
section séjour
Mail: pref-etrangers@eure.gouv.fr

LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE 1ER TITRE DE SEJOUR

Uniquement sur RDV (www.eure.gouv.fr)

En vous munissant des **copies et originaux** des pièces suivantes :

2 photographies en couleur
copie du passeport en cours de validité (identité, validité, visa, date d'entrée en France) + original pour authentification
copie de l'acte de naissance + original pour authentification
les documents délivrés par l'OFII (certificat médical/diplômes/contrat d'intégration républicaine)

Justificatifs de ressources :

copie des 3 derniers bulletins de salaire – du couple
copie de la notification de Pôle Emploi ou de la caisse de retraite si vous êtes retraité ou du conjoint
copie de la notification de la CAF
copie du dernier avis d'imposition sur le revenu
attestation de prise en charge financière du garant ou autre avec copie du dernier bulletin de salaire,
copie de sa pièce d'identité et l'avis d'imposition sur le revenu

Justificatifs de domicile :

copie de la dernière quittance de loyer ou facture d'eau – si propriétaire taxes foncières
attestation d'hébergement + copie du bail
copie de la pièce d'identité de l'hébergeant

si vous êtes conjoint de français :

copie intégrale de l'acte de mariage
copie du livret de famille
présence obligatoire du conjoint français
copie recto verso de la carte d'identité française du conjoint

si vous êtes venu(e) par regroupement familial :

copie du passeport d'entrée en France avec le visa en regroupement familial
copie de la carte de séjour de l'accueillant – demandeur du regroupement familial

si conjoint par regroupement familial :

présence du conjoint accueillant

si enfant par regroupement familial :

copie des certificats de scolarité depuis l'entrée en France
présence de l'accueillant

si vous êtes étudiant(e) :

certificat de scolarité pour l'année scolaire en cours
copie de la carte d'étudiant
justifier de ressources à hauteur de 615€ mensuel

1^{er} titre de séjour à 18 ans :

copie des certificats de scolarité depuis l'entrée en France
copie du passeport et visa d'entrée